

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2104

Lyon 7e - Lancement de l'opération n° 67001577 "Rénovation de l'installation d'éclairage de l'îlot de la Poste à Gerland" et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 00013, pour un montant de 350 000 euros

Direction de l'Eclairage Public

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2104 - LYON 7E - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 67001577
"RENOVATION DE L'INSTALLATION D'ECLAIRAGE DE
L'ILOT DE LA POSTE A GERLAND" ET AFFECTATION
D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-1, PROGRAMME 00013,
POUR UN MONTANT DE 350 000 EUROS (DIRECTION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le
plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet
« Travaux d'éclairage public : Conservation des équipements d'éclairage et
aménagement nouveaux ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé
l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion
financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle
« Aménagements Eclairage public 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00013.

L'installation d'éclairage de l'îlot de la Poste à Gerland à Lyon 7^e, est
située à l'intérieur d'un périmètre délimité d'Est en Ouest par l'avenue Marcel
Mérieux et la Halle Tony Garnier, et du Nord au Sud par l'avenue Debourg et la
rue du Vercors.

Cette installation réalisée dans les années 80 est aujourd'hui vétuste et
n'est plus adaptée car elle fonctionne, d'une part, avec des sources de type lampes
ballons fluorescents, dont la commercialisation est aujourd'hui interdite (directive
EuP 2005/32/CE), et d'autre part, avec des luminaires type « boule » d'une faible
efficacité.

Tout en conservant une ambiance lumineuse apaisée, adaptée à
l'usage de ce quartier (espaces principalement à usage piétonnier), il est proposé
de rénover le matériel et de réduire les consommations électriques. Les travaux
vont permettre de traiter 150 points lumineux.

Cette opération, estimée à 350 000 €, est à financer par affectation
d'une partie de l'AP n° 2015-1 « Aménagement éclairage public », programme
00013.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144
du 6 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

DELIBERE

1- Le lancement de l'opération n° 67001577 « Rénovation de l'installation d'éclairage de l'îlot de la Poste à Gerland » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements Eclairage public 2015-2020 », programme 00013.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00013, AP n° 2015-1, opération n° 67001577 et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 821, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir, se décomposent comme suit :

- 2016 : 50 000 €
- 2017 : 200 000 €
- 2018 : 100 000 €.

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE